

Fiche de saisie amphibiens



karch

Mémoirendum

Version 1.2

Neuchâtel
juin 2013

Thierry Bohnenstengel
Centre de Coordination pour la protection des amphibiens et
reptiles de Suisse - karch

Table des matières

ESPÈCES	3
ABONDANCE.....	3
DESCRIPTION DES OBSERVATIONS	4
<i>Type d'observation</i>	4
DATE DE L'OBSERVATION	4
LOCALISATION ET PRÉCISION GÉOGRAPHIQUE DE L'INFORMATION.....	5
<i>Localité et lieu-dit</i>	5
<i>Commune</i>	5
<i>Canton</i>	5
<i>Coordonnées et précision géographique</i>	5
<i>Altitude</i>	5
<i>Numéro de l'objet</i>	6
MILIEUX	7
OBSERVATEUR ET DÉTERMINATEUR	8
CIRCULATION DES DONNÉES.....	9
<i>Protection</i>	9
<i>Date de saisie</i>	9
<i>Correction des données</i>	9
AUTRES CHAMPS.....	10
<i>Collection</i>	10
<i>Projet</i>	9
<i>ES</i>	10
<i>Remarques</i>	10
<i>Archivage des fichiers complémentaires</i>	10

Informations pratiques :

Une observation correspondant l'observation d'une espèce à une date précise dans un lieu donné.

Espèces

L'espèce est sélectionnée dans le menu déroulant **Espèce**. Celui-ci ne comprend que les espèces et complexes d'espèces suisses.

Informations pratiques :

Pour plusieurs groupes d'amphibiens (Grenouilles vertes, rainettes, triton), il est parfois difficile d'identifier l'espèce exacte et il est préférable de sélectionner le complexe correspondant lorsque les critères permettant l'identification ne sont pas remplis (p. ex. pour les femelle de Lissotriton ou les grenouilles vertes).

Abondance

Les informations quantitatives sont réparties dans les champs suivants:

Adu° :	nombre d'adultes indéterminés
Mal :	nombre de mâles observés
Fem :	nombre de femelles observées
Sba :	nombre de subadultes, d'immatures observés
Juv :	nombre de juvéniles observés
Lar :	nombre de larves observées
Pte :	nombre de pontes observées
Acc :	nombre d'accouplements observés
Fgr :	nombre de femelles gravides observées
Nsp :	nombre d'individus indéterminés observés

Informations pratiques :

Les informations quantitatives fournies par les observateurs ne sont pas considérées comme des évaluations précises et comparables de l'effectif des populations des différentes espèces recensées dans les sites prospectés. Seule l'utilisation de méthodes standards appliquées simultanément par tous les observateurs permettraient éventuellement de le faire. Il n'en demeure pas moins que ces informations sont très utiles, notamment pour évaluer si les espèces observées dans un site ont des chances de s'y reproduire. Or, la preuve de reproduction est une variable extrêmement importante pour l'estimation de l'évolution du statut (régression, stabilité, expansion) des espèces indigènes.

Seuls des nombres absolus sont intégrés dans les champs susmentionnés (conversion systématique des indices d'abondance ou des classes de fréquence). Cette pratique a été adoptée pour simplifier le traitement des informations quantitatives : il est possible de sommer des nombres, pas des classes de fréquences.

Nous encourageons les observateurs de terrain à toujours fournir des estimations quantitatives, même grossières, pour toutes leurs observations et à éviter la simple indication de présence (X). La procédure suivante peut être adoptée pour les comptages :

- indiquer le chiffre réel pour un nombre d'individus ≤ 10

- effectuer une estimation pour les nombres d'individus > 10 et traduire cette estimation en chiffre absolu, sauf si le chiffre réel est connu. Dans ce cas, il faut l'indiquer, p.ex. lors de comptages des seaux de récupération.

Description des observations

Type d'observation

Le champ **Détermination** permet de savoir si la détermination de l'individu a été faite de manière directe (à vue, cadavre,...) ou indirecte (chant). Les différents codes utilisés dans ces champs ont la signification suivante :

DCAP; capturé, déterminé en main : Ce code signifie que l'on se base sur la morphologie en main pour la détermination.

DCHA; déterminé au cri, voix : Ce code signifie que l'on ne
chant (à l'oreille) se base que sur le chant pour
l'identification.

DCVU; déterminé au chant et à vue : Ce code signifie que l'on se base à la fois sur le chant et sur l'observation visuelle pour l'identification.

DGENE; déterminé génétiquement

DJUM; déterminé aux jumelles : Ce code signifie que l'observation visuelle a été faite à distance au moyen de jumelles

DPHO; déterminé sur photo

DTEL; radiotélémetrie : Ce code permet d'identifier les observations précises faites par télémétrie (travaux de diplômés, thèses,...)

DVID; déterminé sur séquence vidéo

DVUE; déterminé à vue : Ce code signifie que l'identification ne se base que sur l'observation visuelle.

RCAD; trouvé mort, cadavre

RCECR; accidenté, écrasé (route)

Date de l'observation

Les informations sur la date de l'observation sont réparties dans les champs **Jour**, **Mois** et **Année** pour permettre un transfert d'information sans modification de la date. De plus, cela permet d'introduire des observations dont on ne connaît pas la date précise, mais uniquement l'année ou le mois et l'année.

Localisation et précision géographique de l'information

Localité et lieu-dit

Le nom de site prospecté est saisi dans le champ **Lieu-dit** en indiquant la localité/village le plus proche et le lieu-dit/rue.

Informations pratiques :

Le nom du site prospecté peut être saisi d'après les noms de lieu-dit de la carte topographique au 1:25'000 pour les sites à l'extérieur des localités ou à partir des noms de rue dans les localités.

Commune

Le nom de la commune politique est saisi dans le champ **Commune**.

Canton

Le code du canton est sélectionné dans le menu déroulant **Canton**.

Coordonnées et précision géographique

Les coordonnées géographiques sont encodées dans les champs **Coord. X** et **Coord. Y**.

La précision géographique de chaque information est encodée dans le champ **Précision** de la manière suivante :

- 1** : observation très imprécise (ex : région de Morges, Val de Travers)
- 2** : observation faite dans le km² concerné ou dans les km² adjacents, soit dans une surface équivalant à 9 km²
- 3** : observation assurément située dans le km² concerné mais non identifiée par des coordonnées plus précises
- 4** : coordonnées assurément situées le quart de km² concerné dont la précision oscille entre 50 et 250 m
- 5** : coordonnées assurément situées l'hectare dont la précision oscille entre 10 et 50 m
- 6** : coordonnées dont la précision est ≤ 10 m

Informations pratiques :

La précision de l'observation de terrain est une variable extrêmement importante. Plus elle est élevée, meilleure sera l'utilisation potentielle des observations rassemblées (définition de mesures de conservation ou/et de stratégie de rééchantillonnage de sites connus par ex.). Nous encourageons donc vivement toute personne désirant fournir de l'information au CSCF&karch d'identifier ses observations avec une précision égale ou supérieure à 4.

Rappelons que l'information brute récente (moins de 20 ans d'âge) est strictement confidentielle et qu'elle n'est jamais fournie à des tiers sans l'accord explicite de la personne, physique ou morale, à laquelle elle appartient.

Altitude

L'altitude fournie par l'observateur est encodée dans le champ **Altitude**.

Informations pratiques :

L'altitude est une variable écologique importante qui mérite d'être analysée avec le plus grand nombre de données possible. D'une part la valence altitudinale d'une espèce peut varier d'une région à l'autre et d'autre part il est possible qu'elle se modifie avec le temps, notamment avec l'évolution du climat.

L'altitude fournie par l'observateur est systématiquement prise en compte. Si elle est omise, et que la précision géographique de l'information est suffisante ($PR \geq 4$), elle peut être recalculée par le CSCF&karch au moyen du modèle numérique de terrain dont nous disposons (1 point d'altitude connue tous les 25 m.).

Numéro de l'objet

Le numéro de l'objet amphibien (site de reproduction) fournie par l'observateur est encodé dans le champ **No de l'objet**.

Milieux

La nature et la structure des milieux inventoriés peuvent être décrites au moyen des champs suivants:

Environnement général: Identifie l'environnement général du site. La surface prise en considération pour définir l'environnement général est supérieur à l'hectare.

Habitat principal: identifie la nature du milieu principal (ha) ; ce code fait également le lien avec la table de décodage des milieux de Suisse établie d'après Delarze et al. (2008)

Structure : identifie la structure du milieu principal

Con1 à 3 : identifient la nature des milieux (3 au max.) qui jouxtent le milieu prospecté

Inc1 à 3°: identifie les milieux (jusqu'à 3) inclus dans le milieu principal

Informations pratiques :

L'intégration des informations encodées dans ces différents champs permet de caractériser assez finement les milieux dans lesquels les observations de terrain ont été faites, qu'ils soient homogènes, en mosaïque ou de structure complexe.

Pour utiliser au mieux les potentialités de ces champs l'observateur est toutefois tenu d'effectuer certains choix : le milieu dominant, les principaux milieux voisins.

Une différenciation de l'information typologique fournie peut être faite entre les espèces largement distribuées dans un milieu donné et les espèces beaucoup plus rares ou plus localisées. Pour les premières, la description de la nature et de la structure générale du milieu prospecté est largement suffisante, alors que pour les secondes une description précise de l'endroit exact où elles ont été observées peut s'avérer utile.

Observateur et déterminateur

Les informations relatives aux observateurs et déterminateurs doivent être saisies dans les champs suivants :

Nom :	Nom de la personne ayant fait l'observation
Prénom :	Prénom de la personne ayant fait l'observation
Adresse :	Adresse de l'observateur
NPA :	Numéro postal de l'observateur
Localité :	Localité de l'observateur
E-mail :	Adresse e-mail de l'observateur
Téléphone :	Numéro de téléphone de l'observateur
Déterminateur :	Nom et prénom de la personne ayant fait la détermination lorsqu'elle diffère de l'observateur.

Informations pratiques :

Afin de simplifier la gestion du fichier les observateurs multiples (J. Dupont & P. Martin par ex.) *ne sont pas encodés*. Une observation est donc attribuée à une seule personne qu'elle soit physique ou morale (SNE : pour Société neuchâteloise d'entomologie par ex.). Si, sur les fiches de terrain ou dans les fichiers reçus, l'information est attribuée à plusieurs observateurs, le nom retenu est toujours le premier de la liste (J. Dupont dans notre exemple).

Cette façon de procéder empêche théoriquement les personnes accompagnant l'observateur retenu d'obtenir une liste complète des sites ou des espèces qu'elles ont contribué à inventorier. Cet obstacle peut facilement être contourné par l'attribution d'une observation au moins à chaque personne ayant participé à une même excursion. Pour des raisons évidentes il serait plus simple que ce soit les observateurs eux-mêmes qui, dans le cas de travaux de groupe, attribuent la paternité des différentes observations qu'ils livrent.

Circulation des données

Protection

La circulation des données amphibiens suit la déontologie mise en place par les bases de données nationales ([déontologie 2013](#)).

Par ce principe, il est possible de protéger des données de manière exclusives, notamment pour les travaux en cours débouchant sur une publication. Dans ce cas, il suffit de saisir un « 1 » dans le champ **Prot**.

Projet

Le champ **Projet** permet d'indiquer le nom/identifiant du projet concerné.

Il est notamment important d'identifier les données provenant de mandats publics ou privés afin que le karch puisse gérer l'ensemble des observations liées à un projet de manière cohérente et homogène et que les règles de diffusions définies dans le cadre d'un projet particulier puissent être respectées en accord avec la déontologie en vigueur ([déontologie 2013](#)).

Les données bénévoles privées seront identifiées avec code PRIVE/PRIVAT.

Date de saisie

Le champ **Date de saisie** permet de savoir quand une donnée est saisie et de simplifier le flux de données vers la centrale.

Correction des données

Le champ **date de modification** permet d'indiquer l'année de correction ou de modification d'une donnée. Ce champ est introduit afin de simplifier le flux de données vers la centrale.

Informations pratiques :

Il n'est pas nécessaire transmettre l'ensemble des données, mais uniquement les dernières données saisies et celles ayant été modifiées.

Autres champs

Collection

Le champ **Col** identifie la collection dans laquelle un ou plusieurs individus de l'espèce concernée sont déposés. Une collection privée est identifiée par le nom et prénom du collectionneur/observateur; une collection de musée est identifiée par l'abréviation officielle du musée concerné.

ES

Le champ **ES** permet d'indiquer lorsqu'une espèce n'a pas été retrouvée dans l'objet concerné.

Remarques

La table contient un champ **Remarques** à utiliser avec parcimonie uniquement pour saisir de l'information qui ne peut pas être résumée dans l'un ou l'autre des autres champs.

Archivage des fichiers complémentaires

Le champ **Photo/dessin** permet d'indiquer le nom/identifiant du document information complémentaire (photo, dessin, son,...).